

LES PONTONS ANGLAIS ou l'infamie des dirigeants britanniques

« Il y a quelque vingt années, se dressaient sur les rades anglaises de vieux mâts pelés et rabougris, de vieux sabords hérissés de grilles et de barres de fer, de vieux bois assez bons tout au plus pour tenir serrés et parqués des morts, de vieilles planches assez moisies, assez corrompues, pour gêner et décomposer au seul contact les corps vivants les plus robustes... »

Ces antres de douleurs, ces nids d'angoisses, ces monstruosité flottantes étaient des Pontons ; ces hommes, des héros de France ; ces bêtes féroces... des Anglais ! »

Édouard Guoin

« Le ciel, dans sa miséricorde, avait donné à chacun des pauvres prisonniers français, vingt fois le cours de la vie ordinaire à dépenser, puisqu'ils n'ont pas succombé tous. »

Pillet

« Quoique le nom de notre vainqueur puisse vivre dans l'Histoire, maudite soit la marche du conquérant qui foule aux pieds des cœurs nobles et libres ! »

Oh ! plus chère que les trophées de tous ceux qui se sont élevés à la gloire sur les ruines de la liberté, est la tombe ou la prison illustrée par le nom d'un martyr de la patrie. »

Thomas Moore (1779 – 1852)

Sous le règne de l'Empereur Napoléon 1^{er}, la France put s'enorgueillir d'avoir toujours bien traité ses prisonniers de guerre, comme en atteste cette histoire rapportée par l'historien anglais Gould, lequel la tenait, lui-même, du capitaine Akerman, sujet de « Sa Majesté » qui connut la captivité, dans la ville de Verdun, à l'époque du Premier Empire : alors que Napoléon passait, un jour, par Verdun, il apprit que des prisonniers anglais y étaient détenus. A cette nouvelle, il ordonna aussitôt qu'un plantureux repas leur fût offert pour Noël, assorti de la remise d'une pièce d'or (un napoléon, bien entendu).

Malheureusement pour les soldats français qui tombèrent entre les mains des Britanniques, leur sort fut loin d'être enviable. Emprisonnés dans des geôles infectes, objets de mille brimades et autres humiliations, ils ne recevaient, pour toute nourriture, que le strict minimum (tout juste de quoi ne pas mourir de faim). Pire que tout, certains d'entre eux connurent l'enfer des pontons, des prisons flottantes dont nous donnerons, ci-après, une description complète. En adoptant une attitude si peu honorable vis-à-vis des combattants de la Grande Armée, les dirigeants anglais voulaient sans doute faire payer à la France son audace de vouloir, ainsi, lui tenir tête. Mais cet esprit rancunier et misérable constitua une

tache indélébile sur les instances dirigeantes britanniques de ce début du XIX^{ème} siècle que rien ne saurait effacer. Sous la deuxième Restauration, on essaya même de cacher cette infamie au peuple de France (et d'Angleterre), ce qui provoqua un sursaut d'indignation parmi ceux qui « savaient ». Ce fut notamment le cas d'Edouard Gouin, fils d'un rescapé de ces ignobles pontons, qui fustigea cette loi du silence imposée jusque sur le sol de France. De manière à rétablir la vérité, il écrivit un petit ouvrage, paru en 1841, ayant pour titre « les pontons d'Angleterre et la censure de France ». En voici un extrait, particulièrement révélateur de son sentiment de révolte : « Où sont nos représailles à nous, nos vengeance, nos Pontons ? Quand il nous est tombé des captifs sous nos bannières, ils ont reçu de nous ce qu'on doit aux détresses du courage : ils ont demandé à être traités en princes ; nous les avons traités en rois. Notre probité nationale, à nous, est blanche de toute souillure, notre antique et belle réputation de peuple généreux est droite comme une colonne qui ne s'ébranlera pas. Et je ne sache pas un lustre dans toute la vie de l'Europe, où nous n'avons acquis le droit de flétrir l'Angleterre sous l'apostrophe de déloyale... Savez-vous bien enfin ce que c'était que leurs Pontons infâmes !... Des trous, des cales, des fosses, des cloaques puants, des boîtes étouffantes, des cages sales, des bouges ténébreux, - pas assez élevés pour qu'on se tienne debout, pas assez larges pour qu'on se tienne couché – cinq pieds de long, pas autant qu'on en accorde à un enseveli – aussi hermétiquement fermés, durant seize heures des nuits gelées, qu'un cercueil sur lequel on a rabattu son couvercle ! A l'entour, des vases fétides et stagnantes que chaque marée vient fouiller, remuer et découvrir... une température moite, des hivers éternels. »

Malgré ce traitement inhumain infligé aux prisonniers français, certains, à la constitution hors du commun, revinrent sur le sol de France et témoignèrent de l'inimaginable. C'est grâce à leurs souvenirs que nous savons, aujourd'hui, très exactement, ce qu'étaient ces pontons maudits. Mais avant de les décrire, disons, tout d'abord, quelques mots sur leurs occupants.

Lorsque les hostilités débutèrent véritablement avec le Royaume-Uni (à partir de la Révolution), les autorités britanniques furent confrontées à un problème inattendu : trouver de la place pour incarcérer tous les prisonniers de guerre. Entre 1803 et 1814, ce sont pas moins de 122.000 hommes, à majorité d'origine française, qui tombèrent entre leurs mains. La construction de nouvelles prisons sur le sol britannique s'avérant insuffisante et bien trop longue, on eut alors recours à de vieux navires de guerre qui pouvaient jouer facilement le rôle de geôles, pour ne pas dire de mouiroirs. Sur ces pontons transitèrent environ 80.000 prisonniers. Au début, les hommes incarcérés sur ces vaisseaux de malheur étaient essentiellement des marins capturés par la flotte anglaise, que ceux-ci aient servi sur des navires marchands ou de guerre (on se souvient, notamment, de l'issue fatale de la bataille navale de Trafalgar). N'oublions pas non plus tous ces corsaires que la marine britannique pourchassait inlassablement et impitoyablement. Puis, vinrent s'ajouter des officiers subalternes, des sous-officiers et des hommes de troupe, issus de régiments ayant servi sur les côtes de l'Atlantique, à Saint-Domingue, en Italie ou encore en Espagne. Par contre, peu d'officiers supérieurs eurent à connaître l'horreur des pontons, ces derniers bénéficiant, pour la plupart, de « cautionnements », c'est-à-dire d'une sorte de semi-liberté. Mais si un officier tentait de s'échapper pour rejoindre la mère patrie, il était immanquablement conduit jusqu'à un de ces navires-prisons.

S'il paraît déjà inadmissible de voir de fiers soldats traités plus mal que les pires criminels, il est pratiquement impossible d'imaginer des femmes et des enfants partager un si triste sort. Et pourtant, ce fut là une terrible réalité. Les femmes qui se retrouvèrent plongées dans cet enfer étaient soit des épouses légitimes ou des compagnes de prisonniers (ayant choisi de ne point abandonner leur amour tombé dans l'adversité), soit des prostituées ou des

filles traitées comme telles. Quant aux enfants, il s'agissait principalement de mousses capturés sur les bateaux où ils apprenaient le difficile métier de marin. D'après un document du Public Record Office, en date de 1798, les pontons de Portsmouth avaient à leur bord plusieurs dizaines d'enfants. Sur le seul Prothée, on dénombrait pas moins de 105 garçons, dont trois n'avaient que neuf ans, cinq étaient âgés de dix ans, et trente-deux avaient tout juste onze ans. A Plymouth, les pontons accueillirent jusqu'à près de 800 enfants ! Et tout ceci, bien entendu, sans que les autorités britanniques n'éprouvassent la moindre pitié pour ces pauvres gosses...



Ainsi qu'il a été évoqué plus haut, un ponton était un vaisseau en mauvais état, tout à fait incapable de naviguer, dont la mâture était devenue pratiquement inexistante (seuls quelques vestiges de mâts avaient été conservés afin de servir de palans). Comme tout navire de guerre de cette époque, il possédait généralement, en plus d'une cale et d'un faux-pont, deux batteries servant à abriter les canons. Or, c'est dans le faux-pont et la deuxième batterie que venaient s'entasser de 8 à 900 prisonniers, ce nombre atteignant parfois les 1.200 ! Voilà des chiffres tout à fait ahurissants, surtout lorsque l'on songe que les espaces attribués aux détenus présentaient – en moyenne et sur chaque niveau – une longueur de 39 mètres pour une largeur de 13,4 mètres. Et ceux qui étaient confinés dans le faux-pont étaient, de loin, les plus mal lotis, puisque la hauteur en ce lieu ne dépassait guère 1,28 m sous les poutres (cette hauteur étant portée, entre les poutres, à 1,43 m). Ne pouvant, par conséquent, se tenir debout dans le faux-pont, les prisonniers, au vu de leur nombre, éprouvaient également de grandes difficultés pour se coucher car, même en installant les hamacs les uns au-dessus des autres, on ne disposait que d'une longueur d'1,60 m. Aussi, il arrivait que la tête d'un soldat se retrouvât entre les jambes d'un autre détenu. Une telle promiscuité, aggravée par la petitesse des ouvertures (hublots ou sabords) que l'on n'ouvrait que quelques heures par jour, nous permet aisément d'imaginer la médiocre qualité de l'air (terriblement chaud, humide et vicié) que les prisonniers étaient obligés de respirer. Et encore, cet air venait parfois à manquer tout à fait (surtout l'été), au point que des chandelles ne pouvaient rester allumées ou que des hommes étaient retrouvés inanimés après s'être asphyxiés. Inutile de dire que lorsqu'on ouvrait les écoutilles pour permettre aux captifs d'accéder au pont, ceux-ci se précipitaient sur les

échelles qui ne permettaient l'acheminement que d'un seul homme à la fois. Sur le pont, environ un tiers de la surface (12,80 m de long sur 11,50 m de large), appelé le parc, servait à la « promenade » des prisonniers qui, serrés, là aussi, comme des sardines, se contentaient, le plus souvent, de renouveler l'air contenu dans leurs poumons.

Le reste du navire était occupé de la façon suivante : la première batterie servait à loger la garnison anglaise et à abriter la cuisine. Quant au gaillard d'arrière, il accueillait le commandant du ponton et sa famille.

Ce petit aperçu sur les pontons trouve une confirmation dans le témoignage du lieutenant Mesonant, du 45^{ème} régiment d'infanterie de ligne, lequel fut détenu à bord du ponton « Prince-Royal », situé à Chatham, dans l'estuaire de la rivière Medway :

« A bord de chaque ponton, il y a un lieutenant de vaisseau qui le commande, un master en second, plusieurs maîtres faisant fonction d'officiers, un lieutenant de troupes de marine et quarante à cinquante soldats, plus une douzaine de matelots pour le service des embarcations, quelques mousses, etc... »

« Les deux entreprises du vaisseau (Mesonant décrit ici le ponton « Le Glory », un imposant navire à trois ponts – NdIA) sont occupées par les Anglais chargés de la garde des prisonniers, le derrière par le lieutenant commandant le vaisseau, les officiers et quelques soldats, et le devant par les soldats seulement. Une forte séparation, faite avec des planches très épaisses, est entre le logement des Français et celui des Anglais ; les prisonniers n'occupent que le centre du bâtiment dans chaque batterie : cette cloison est mailletée, et des meurtrières y sont pratiquées de distance, pour tirer sur les prisonniers, en cas d'émeute ou de révolte. La batterie de 24, celle de 36 et le faux pont sont les seules parties du vaisseau servant de logement aux Français, diminution faite de celles retranchées pour celui des Anglais ; chaque batterie et le faux pont, que je considérerai désormais comme une batterie, sont longues d'environ cent trente pieds et larges de quarante. C'est dans ces espaces que sont logés onze cents hommes. Dans les bâtiments de 74, il y a près de huit cents hommes ; encore y a-t-il un tiers de la batterie de 24 retranché et séparé par une cloison pour servir d'hôpital. »

« Tout autour du vaisseau, à deux pieds et demi au-dessus du niveau de la mer, règne une galerie, dont le fond est fait à claire voie, pour qu'on ne puisse passer sans être aperçu par quatre sentinelles, qui y sont pendant le jour et sept pendant la nuit. »

« Chaque prisonnier, à son entrée au ponton, ne reçoit autre chose pour se coucher qu'un hamac sans les cordes nécessaires pour l'attacher et le pendre, une couverture de laine, et un mauvais matelas de bourre pesant deux ou trois livres ; les officiers, quel que soit leur grade, sont au même taux : les hamacs sont suspendus à des raquets contre les barreaux. »

« Il y a près de quatre cents prisonniers dans chacune des batteries, qui ne sont longues que de cent trente pieds sur quarante de large et six de haut ; chaque hamac tient au moins un espace de sept pieds de longueur, à cause des rabans qui l'attachent, sur près de deux pieds de largeur... Comme les batteries sont trop petites pour contenir quatre cents hommes, ceux-ci sont doubles presque partout, de sorte que celui qui est le mieux placé, c'est-à-dire qui est au-dessus, reçoit les exhalaisons de tout genre de celui qui est couché au-dessous de lui ; cet encombrement d'hommes, dont la majeure partie sont mal sains et affaiblis par les privations et la misère, remplit l'air de miasmes pestilentiels... Tous les prisonniers sont confondus, quels que soient leur rang ou leur grade ; de façon que l'officier qui s'y trouve détenu couche à côté du premier venu, propre ou malpropre, quel qu'il soit. »

Enfin, signalons que les pontons, solidement ancrés, étaient alignés par groupes de huit ou de douze (sans compter le ponton hôpital), et suffisamment rapprochés les uns des autres de manière à ce qu'ils puissent se surveiller mutuellement.

Ces pontons avaient été disposés à l'embouchure de fleuves (ce qui était le cas pour les pontons réunis à Plymouth, Chatham ou Sheerness), au bord de la Tamise (comme à Woolwich et Deptford) ou encore dans des ports tels que celui de Portsmouth. La plupart du

temps, les pontons se trouvaient à proximité de zones marécageuses qui ajoutaient encore à l'inconfort des prisonniers.

A ces conditions de vie difficiles - propices au développement de nombreuses maladies, comme nous le verrons plus loin - venait s'ajouter une nourriture que les paysans britanniques auraient sans doute hésité à donner à leurs cochons !

Une fois de plus, l'auteur Edouard Gouin s'offusque de la qualité détestable de ces denrées que l'on osait servir aux Français : « Pour tout un jour, un lambeau de morue avariée, ou un morceau de viande gâtée, ou un biscuit dévoré des vers – c'est-à-dire du poison, - quatre onces d'un pain mal cuit, gluant, plein d'eau, fait de blé noir et de farines pourries ; quatre onces ! tout juste de quoi ne pas mourir !... - On tombe empesté par les vivres ou les entrailles mangées par la faim... - Faites, Seigneur, qu'ils ne se relèvent plus ! »

On pourrait croire ces propos largement exagérés. Ils ne sont, en fait, que l'expression d'une bien triste réalité.

Toujours grâce aux Mémoires du lieutenant Mesonant, nous savons que la ration quotidienne (et officielle) distribuée à chaque prisonnier se composait, les jours gras, d'une livre et demie de pain bis et d'une demie-livre de viande de vache, de soupe (que Guillaume Alméras comparait à de l'eau chaude) et de trois onces de gruau. Quatre hommes devaient, en outre, se partager une once d'oignons et de sel. Les jours maigres, soit le mercredi et le vendredi, la viande et la soupe étaient remplacées par une livre de harengs saurs (ou de morue sèche) et une livre de pommes de terre. Toutefois, les portions n'étaient jamais complètes. De plus, les prisonniers étaient souvent condamnés à ne recevoir que les deux tiers de leur ration, par suite de tentatives d'évasion ou de trous découverts dans la coque (à noter que les punitions étaient ordinairement collectives). De sorte que les quantités réelles reçues par chacun des détenus (par jour) étaient les suivantes :

- Pour les jours gras : 19 onces (environ 450 grammes) de pain, 3 onces (correspondant à peu près à 75 grammes) de viande, et une pinte (représentant un peu plus d'un demi litre) de bouillon.

- Pour les jours maigres : 19 onces de pain, cinq onces (120 grammes) de harengs saurs ou 13 onces (312 grammes) de morue, et 13 onces de pommes de terre.

A ces quantités déjà faibles pour des hommes dans la force de l'âge, venait s'ajouter une qualité parfaitement détestable. Les harengs saurs, par exemple, étaient le plus souvent immangeables, car complètement pourris. La morue ne valait guère mieux, mais les estomacs aguerris parvenaient à la supporter. Quant au pain, il donnait régulièrement aux captifs des raisons de se plaindre, ainsi que nous le rappelle le lieutenant Mesonant : « ...il arrive que le pain est refusé par les prisonniers, parce qu'il est comme de la terre, et que les dix neuf onces ne sont pas plus grosses que les deux poings ; on va faire des réclamations au lieutenant qui commande le ponton, qui en instruit le commissaire, et on est obligé d'attendre les ordres de ce dernier, pour savoir si l'on est forcé de recevoir ce mauvais pain, dont on lui envoie un échantillon, ou si l'on donnera du biscuit à la place. Il nous est arrivé, un jour, de rester jusqu'à cinq heures du soir avant de recevoir la ration, et par conséquent, de demeurer près de vingt-quatre heures sans manger. »

Ajoutons à ce régime de l'eau saumâtre (récupérée dans les estuaires des rivières) pour toute boisson, et le tableau sera complet !

Naturellement, avec un tel traitement, les maladies, notamment pulmonaires, firent des ravages parmi les prisonniers. On estime que les diverses affections dont furent victimes les détenus, conduisirent de vie à trépas (sur les pontons) plus de 10.000 hommes. Nombre minimum auquel il faut ajouter les 17.000 rapatriés pour raisons de santé qui périrent pendant le voyage les ramenant en France ou juste après avoir posé le pied sur le sol de la mère patrie.

Il n'y eut sans doute pas un seul captif de ces satanés pontons qui ne fut atteint par quelque maladie. Les raisons en étaient multiples, à commencer par le manque d'hygiène. A leur entrée dans la prison, les détenus, dépourvus de tout après avoir été méticuleusement dépouillés par la soldatesque anglaise, se voyaient remettre une espèce d'uniforme de très mauvaise qualité qui ne faisait pas long feu. Ces habits transformés très vite en guenilles (surtout avec les conditions de vie énoncées plus haut) étaient censés, d'après le règlement, être remplacés tous les dix-huit mois, mais il fallait souvent attendre de trois à quatre ans avant d'en percevoir de nouveaux. Les soldats français, condamnés à porter ces oripeaux sans pouvoir les changer, se retrouvaient ainsi couverts de vermine. Pour essayer d'en diminuer la quantité, chaque prisonnier procédait à une revue de sa personne avant de se coucher. Au matin, il examinait sa couverture tout aussi minutieusement, s'efforçant de détruire le maximum de vermine. Les détenus s'employaient également à laver, tous les matins et à grande eau, le sol de leur batterie. De la même manière, ils s'attachaient à nettoyer les latrines (situées à l'extrémité de chaque batterie). Cependant, rien ne parvenait à enlever l'odeur épouvantable qui s'en échappait.

Autre facteur propice aux maladies ou qui, du moins, contribuait à les aggraver : le décompte des prisonniers. Si cette opération pouvait paraître anodine, elle était génératrice de très importants coups de froid que des corps affaiblis étaient incapables de supporter. En effet, que le lecteur imagine ces soldats français restant, durant la période hivernale, confinés dans leur batterie pendant quinze ou seize heures. Ils sont là, suffoquant et transpirant, certains complètement dévêtus après avoir abandonné leurs loques dont le contact leur est devenu insupportable ou n'ayant tout simplement plus rien à se mettre sur le dos. Soudain, le soir venu, on demande à ces hommes de monter sur le pont par un temps effroyable et souvent glacé. Une fois que tous les prisonniers sont parvenus sur le pont, les gardes les font redescendre un par un, ce qui permet de les compter. Les derniers à regagner leur lieu de détention seront restés plus d'une heure exposés à de rudes conditions climatiques et, pour certains d'entre eux, dans le plus simple appareil ! Précisons que ces mêmes hommes ont les poumons déjà encombrés par tous les miasmes et autres poussières régnant en maîtres dans les batteries et on comprendra mieux comment les maladies pulmonaires ont pu se développer si rapidement parmi une jeunesse que rien ne semblait pouvoir abattre. Parmi les affections respiratoires dont les détenus des pontons furent victimes, la plus courante était, bien entendu, la phtisie pulmonaire que l'on connaît depuis sous le nom de tuberculose. A ce fléau venaient s'ajouter des pneumonies et des pleurésies. Mais là ne s'arrêtait pas la liste des maux, puisque sur les pontons sévissaient aussi la variole, le typhus, le paludisme, la fièvre jaune (maladie apportée par les prisonniers en provenance de Saint-Domingue), la dysenterie, le choléra, des ectoparasitoses et même la syphilis. S'il peut paraître curieux qu'une maladie vénérienne ait pu se développer sur les pontons, n'oublions pas la présence de quelques femmes en ces lieux abandonnés par Dieu, sans parler du fait que certains captifs en étaient venus à pratiquer des actes sodomites.

Lorsqu'un homme était devenu trop malade, on le conduisait sur le ponton-hôpital où il avait toutes les chances de décéder rapidement, vu que, selon le chirurgien turinois Fontana, « la médecine exercée dans les prisons d'Angleterre est un auxiliaire dont on se sert pour tuer et non pour guérir ». De fait, quelle qu'ait pu être leur maladie, les patients se voyaient toujours administrer les mêmes traitements : la saignée et les affusions d'eau froide (les bains d'eau glacée étant censés lutter contre la contagion). Inutile de préciser qu'avec de tels procédés, les malades déjà affaiblis par leurs maux n'avaient que peu de chance de s'en tirer. Et pendant ce temps, la presse britannique répétait périodiquement que « la santé des prisonniers était dans l'état le plus satisfaisant, et qu'ils étaient seulement atteints de rhumes légers et sans importance. »

N'ayant sans doute pas assez à souffrir de conditions de vie inhumaines, de privations et d'atroces maladies, les prisonniers des pontons devaient, en outre, subir les persécutions de leurs geôliers allant parfois jusqu'à l'assassinat.

Les commandants de ponton, tout d'abord, n'hésitaient pas à tourmenter les captifs sous n'importe quel prétexte, notamment quand ceux-ci refusaient d'obéir à leurs ordres iniques. Lorsqu'ils souhaitaient infliger une punition à un homme en particulier, ils usaient (et abusaient) du « black hole » (littéralement : « trou noir »), qui n'était autre qu'un cachot de six pieds carrés aménagé dans la cale (se trouvant, par conséquent, à environ 2,40 m en-dessous du niveau de l'eau). En cet endroit régnait une obscurité absolue et l'air y était particulièrement rare. De sorte que le règlement interdisait d'y maintenir un homme au-delà de dix jours. Naturellement, cette règle était souvent violée, comme en atteste le cas d'un certain Boucault, canonnier d'artillerie de marine. Ce dernier, ayant refusé de couper sa belle moustache qui en imposait sans doute trop aux Anglais, fut enfermé dans un « black hole » et y resta 98 jours ! Mais, la plupart du temps, les commandants de ponton préféraient avoir recours aux punitions collectives, lesquelles consistaient à consigner les prisonniers dans leurs batteries ou à les priver de vivres et d'eau. Sur le ponton le « Samson », à Chatham, par un très chaud mois de juillet, les prisonniers restèrent enfermés pendant trente-six heures, les sabords rabattus ! Toujours sur le « Samson », le commandant prit le prétexte d'une fausse rébellion pour faire tirer sur les captifs. Huit Français furent tués, dont le lieutenant d'infanterie Dubeausset. Les survivants essayèrent bien de porter plainte en établissant un procès-verbal à l'attention des autorités britanniques mais, comme à son habitude, la commission d'enquête conclut son rapport par les mots « justifiable homicide » (« homicide légitime »).

Pour en terminer avec les commandants de ponton, rappelons ici la description qu'en donnait le lieutenant Mesonant : « Ils sont en général hauts, brusques et grossiers envers les prisonniers : hommes de néant, ils sentent intérieurement leur réelle insuffisance, et tâchent d'y suppléer en se donnant une importance factice par la morgue et la brutalité, surtout envers les officiers dont ils ne peuvent méconnaître la supériorité et qu'ils tâchent de dégrader et de mortifier autant qu'il dépend d'eux ; mais, semblables à tous les tyrans, ils sont lâches lorsqu'il s'agit de payer de leur personne, ce qu'on a vu dans quelques rencontres très rares, où le hardi désespoir d'un prisonnier les a fait capituler en rampant ; ont eût cru alors voir la grenouille, qui, pour s'être trop enflée, rentre dans sa nihilité. »

Devant de tels exemples, on ne pouvait pas attendre de la soldatesque anglaise qu'elle se comportât mieux. Non seulement les crimes commis par les hommes de troupe britanniques restaient impunis, mais encore ces derniers étaient-ils encouragés à persécuter les prisonniers par un avancement rapide. Les cas de maltraitance étaient si nombreux (coups de crosse de fusil, de sabre ou de baïonnette) qu'ils faisaient partie du quotidien des captifs. Parfois, le déchaînement de la troupe était si considérable qu'il conduisait inéluctablement jusqu'au meurtre. Parmi les victimes d'un tel acharnement se trouva un nommé Maquet, timonier de la corvette l'Iris. Alors que ce dernier avait tenté de s'échapper du ponton le « Glory », il resta accroché à ce navire-prison par la corde qui attachait son sac. Après l'avoir assommé à coups de crosse de fusil, les soldats anglais se firent un devoir de le massacrer à l'aide de leurs sabres. Là aussi, une plainte fut déposée, mais celle-ci n'aboutit qu'à la réprimande d'un seul gardien, celui qui avait pris la moindre part à cet acte abominable (et sans doute pour cette seule raison).

Nous avons également le témoignage du général Pillet, tout à fait édifiant : « Au moment où l'on doit compter, des soldats descendent pour faire monter les prisonniers, et il se commet alors des actes effroyables de brutalité ; plusieurs fois des prisonniers ont été percés de baïonnettes ou estropiés à coups de sabre, parce qu'ils ne montaient pas assez vite au gré d'un soldat ivre. Dans ce cas, il n'y a aucun redressement à espérer ou à obtenir. Le colonel

Vatable et moi, témoins et presque victimes d'un pareil acte de barbarie, vîmes tomber un malheureux sous les coups de sabre d'un soldat ; il reçut une forte entaille au bras. Nous témoignâmes notre indignation ; pour tout redressement de notre plainte, il nous fut répondu que le soldat était un peu brutal, qu'il avait bu, mais que pareille chose n'arriverait plus. Le lendemain on ordonna que le colonel et moi fussions désormais enfermés l'un et l'autre, avant l'appel pour compter, afin que nous ne fussions pas témoins et que nous ne puissions pas nous plaindre de l'assassinat de nos compatriotes. C'est de cette manière que se rend généralement en Angleterre, la justice en faveur des prisonniers de guerre français ; un crime que l'on commet contre eux, devient toujours le précurseur d'une aggravation de peines et de persécutions pour eux. Je déclare, avec pleine connaissance de cause, que plus de cinq cents Français ont péri de cette manière, sans qu'il ait été possible d'obtenir justice ; qu'une quantité considérable restera estropiée et hors de service, par les coups de feu, les coups de baïonnettes, les coups de sabre, etc. »

Enfin, n'oublions pas une autre pratique inqualifiable qui avait cours du bas jusqu'au sommet de la hiérarchie britannique : le vol. Afin de gagner quelque argent pour améliorer ne serait-ce que leur régime alimentaire, certains prisonniers, particulièrement doués de leurs mains, se livraient à la fabrication d'objets qui étaient, ensuite, vendus à l'extérieur. Naturellement, ce commerce se faisait par l'entremise des gardiens qui retenaient, sur les ventes, la plus grande partie des sommes perçues. De la même manière, ils faisaient payer au quadruple de leur valeur les denrées vendues aux captifs. Au niveau des officiers britanniques, le trafic, quoique moins visible, était encore plus lucratif, ayant, par exemple, fait la fortune du capitaine Hutchinson. Voici ce que le lieutenant Mesonant nous dit de cet officier qui occupait le poste d'intermédiaire entre le dépôt de Chatham et le Transport-Office : « Tout l'argent qu'on envoie aux prisonniers (argent envoyé par leurs familles – NdIA) lui est adressé, ceux qui en ont beaucoup à recevoir touchant trois ou quatre guinées par mois ; le surplus de la somme reste entre ses mains, ainsi que l'argent qui est parfois arrêté par lui, sous prétexte qu'il n'a pas d'assez amples renseignements pour savoir à qui il est adressé, et la Banque d'Angleterre, où ces sommes sont déposées, lui en paie l'intérêt ; c'est ainsi que tous les geôliers des prisonniers français agissent, et qu'ils font leur fortune aux dépens de ces malheureux. »

Pour échapper à une vie si sordide, il n'existait que trois moyens : être au nombre des rapatriés, parvenir à s'évader ou mourir.

En ce qui concerne la mort, il était inutile de la rechercher, les maladies, les médecins et les geôliers britanniques se chargeant de la distribuer avec générosité.

On pouvait, bien évidemment, tenter de s'évader, et nombreux furent ceux qui tentèrent leur chance. Mais l'entreprise était périlleuse, car on risquait de se noyer, d'être abattu par les gardes ou mis à mal par une population prompte à s'emparer des fuyards morts ou vifs dans le seul but de toucher la prime promise par l'amirauté.

Pour ceux qui souhaitaient s'échapper, le plus dur était de trouver le moyen de quitter le ponton. Pour ce faire, on creusait habituellement un trou dans la coque (épaisse de quelques 76 cm) au niveau du faux-pont et à fleur d'eau (le tiers du faux-pont étant sous les eaux). Cette opération consistait, tout d'abord, à dégager une pièce de bois taillée en carré qu'il était possible de remettre en place lors de chaque inspection. Lorsque la surveillance s'endormait pour un temps, les candidats à l'évasion reprenaient leur ouvrage, s'efforçant de faire le moins de bruit possible afin de ne point éveiller les soupçons. La dernière partie de bois n'était creusée qu'à la toute dernière minute, quand le prisonnier était sur le point de s'enfuir. Nonobstant tous ces préparatifs, il arrivait que le fugitif fût dénoncé par un de ses camarades d'infortune avant même qu'il n'ait pu tenter l'aventure. Généralement, c'est la faim (ou la peur de représailles) qui poussait quelques prisonniers à agir de la sorte. Néanmoins, ces

dénonciations restaient peu nombreuses, vu le sort réservé aux traîtres. Encore une fois, c'est le lieutenant Mesonant qui nous décrit le sort réservé au délateur : « ...la punition qu'on lui inflige est terrible. Voici ce qu'on fait subir à ce traître qui a été découvert. On lui écrit sur le visage, en grosses lettres imprimées sur la peau, et marquées avec des pointes d'aiguilles très fines, trempées dans de l'encre de la Chine : j'ai trahi mes frères, et je les ai vendus aux Anglais dans les prisons d'Angleterre. Après avoir éprouvé cette torture, et lorsque ces cas d'infamie sont imprimés sur le visage de l'homme, on l'attache à un barreau, où on lui donne autant de coups de corde qu'on peut, sans le faire mourir, et tant qu'il lui reste de la peau sur le dos. »

L'une des évasions les plus spectaculaires fut, un jour, tentée par un prisonnier du ponton le « Canada ». Alors qu'un captif venait de décéder, on sortit le cadavre de son cercueil et le candidat à l'évasion s'y glissa, ses camarades faisant bien attention à ne refermer que faiblement la bière, de manière à ce que le couvercle puisse être soulevé de l'intérieur. Le plan marchait parfaitement jusqu'au moment où le cercueil fut placé dans une fosse remplie d'eau. Se rendant compte qu'il risquait de se noyer, le prisonnier bondit hors de la caisse, provoquant un sentiment de terreur chez les Anglais qui crurent voir un fantôme. Une fois remis de leurs émotions, ces derniers crièrent « au déserteur ! » (à cette époque, on appelait une évasion une désertion - NdIA) et leur appel fut entendu par des paysans qui eurent tôt fait de s'emparer du fuyard.

Cependant, les évasions n'étaient pas toutes vouées à l'échec, loin de là. Durant l'année 1810, et sur le seul ponton le « Vigilant » (se trouvant à Portsmouth), 32 prisonniers parvinrent à s'échapper et seulement 8 d'entre eux furent repris.

Le dernier moyen de quitter l'enfer des pontons n'était autre que celui de figurer au nombre des rapatriés. Au cours des quelques vingt années de guerre qui virent s'affronter la France et l'Angleterre - à partir de la fin du XVIIIème siècle - les belligérants s'échangèrent des prisonniers. Mais alors que la France respectait scrupuleusement les accords signés, les Anglais se débrouillaient toujours pour les contourner, évoquant quantité de prétextes fallacieux. Ainsi, les britanniques ne relâchèrent effectivement qu'un vingtième des détenus compris dans les échanges.

Enfin, les prisonniers français pouvaient aussi bénéficier d'une libération pour raisons de santé. Toutefois, bien peu se voyaient accorder ce privilège. Pour pouvoir être rapatrié, il fallait tout simplement être à l'article de la mort. Et si l'on était contagieux, ce n'en était que mieux pour les Anglais qui procédaient déjà à des largages, sur les côtes françaises, de ballots de coton imprégnés de la peste ! Par contre, les autorités britanniques refusaient obstinément d'élargir les vieillards, les infirmes et les jeunes mousses dont certains n'avaient que sept ans !

L'abdication de l'Empereur en 1814 et l'avènement de Louis XVIII sur le trône de France eurent notamment pour conséquence la libération de tous les soldats français détenus en Grande-Bretagne. Des dizaines de milliers de prisonniers purent donc regagner leurs foyers, mais dans quel état ! Ceux qui avaient été enfermés dans des pontons, voyaient leur santé si altérée que la plupart d'entre eux (plus des 9/10èmes) décédèrent dans des hôpitaux après leur retour en France.

Les responsables d'un tel désastre sanitaire étaient, bien entendu, les dirigeants britanniques de l'époque et leurs hommes de main, ces geôliers qui n'avaient rien à envier aux gardiens SS des camps de concentration. Non seulement la perfide Albion ne demanda jamais pardon pour ce qui doit être considéré comme un crime de guerre, voire un crime contre l'humanité, mais encore s'efforça-t-elle d'en faire oublier l'histoire jusque sur le territoire français. C'était, bien entendu, sans compter avec ces survivants qui témoignèrent - à l'instar des rescapés d'Auschwitz aujourd'hui - de l'horreur des pontons.

Aussi, en guise de conclusion, allons-nous laisser la parole à un homme qui eut le malheur de connaître ces prisons infâmes, le lieutenant Mesonant qui nous a accompagnés tout au long de cet article :

« La France connaîtra alors toute l'énormité des crimes de l'Angleterre ; elle verra combien cette nation perfide a dépassé le seul droit qu'elle avait sur ses prisonniers, de s'assurer de leur personne, en les maltraitant et les martyrisant sans nécessité ni autorité légitime, mais de gaieté de cœur, et dans le dessein bien prononcé d'assouvir, sur des ennemis désarmés, toute la fureur de la plus vile haine nationale, et de les détruire, ou du moins extérieurement, par des souffrances sans nombre, afin d'annuler ainsi leur utilité future pour leur pays. Plusieurs expériences accumulées de cette manière, jointes à la politique basse et astucieuse des Anglais, qui perce déjà à travers tous les prestiges dont ils tâchent de l'envelopper, dissiperont peu à peu le préjugé factice adopté en faveur de ce peuple insolent et lâchement cruel. Sa gloire usurpée tombera ; le trident s'échappera de ses mains ; il sera enfin, comme il le mérite, livré au mépris et au néant, et la nation française, la justice et l'humanité, seront vengées à la fois. »

Pascal Cazottes

Bibliographie :

- « **Un exemple de traitements inhumains et dégradants : les pontons** » par B. Saint-Edme, extrait du **Dictionnaire de la Pénalité**, Tome V, Paris, 1828.

- « **Coup d'œil rapide sur les pontons** » par M. Mesonant, lieutenant au 45^e Régiment d'infanterie de ligne, **Revue rétrospective, ou bibliothèque historique, contenant des mémoires et documents authentiques, inédits et originaux, pour servir à l'histoire proprement dite, à la biographie, à l'histoire de la littérature et des arts**, seconde série, Tome XII, Paris, rue de Seine-Saint-Germain, n° 16, 1837.

- « **Les pontons d'Angleterre et la censure de France** » par Edouard Gouin, Paris, chez l'auteur, rue Marivaux, 1841.

- « **Histoire des pontons et prisons d'Angleterre, pendant la guerre du consulat et de l'Empire** » par A. Lardier, ancien commis de marine, Paris, au comptoir des imprimeurs-unis, 15 Quai Malaquais, 1845.

- « **La santé des prisonniers français sur les pontons anglais de 1792 à 1814** » par Marie Genin, épouse Ait Hssaine, thèse pour le diplôme d'état de docteur en médecine générale (directeur de thèse : Monsieur le Professeur Jean Guénel), année 2007.

- « **Guillaume Alméras. Un Millavois, soldat d'Empire. 1803 – 1814.** » Association pour la promotion de l'histoire sociale millavoise, décembre 2013.

Nous reproduisons ci-après quelques extraits des Mémoires de Guillaume Alméras qui survécut pendant huit ans dans les prisons anglaises.

Mais avant, rappelons brièvement son histoire...

Né à Millau (Aveyron) en 1781, Guillaume Alméras fut incorporé, en 1803, dans le 62^{ème} régiment d'infanterie de ligne en tant que fusilier. Son régiment devant servir dans l'armée d'Italie, il sera d'abord affecté à Livourne (en Toscane). Après avoir

participé à quelques combats contre les Autrichiens, son régiment est dirigé vers le Royaume de Naples qui a rejoint la troisième coalition par la volonté de son roi Ferdinand IV. En 1806, Guillaume Alméras se retrouve donc plongé dans cette terrible guerre de Calabre où l'ennemi est aussi insaisissable qu'omniprésent, n'hésitant pas à venir égorger les Français jusque dans leurs logements. Signalons qu'entre-temps, Guillaume Alméras a bénéficié d'une promotion afin d'être admis dans la compagnie de grenadiers de son régiment (en 1805). Le 4 juillet 1806, débarque un corps expéditionnaire britannique qui, joint aux brigands calabrais, finit par avoir raison des forces françaises (les Français durent se battre à un contre trois). Après avoir vaillamment résisté, avec quelques-uns de ses camarades, dans l'hôpital de Monteleone encerclé par 3.000 Calabrais (en ce lieu, les Français en état de combattre n'étaient qu'au nombre de vingt), il n'a pas d'autre choix que celui de se rendre (avec les autres blessés et malades français) aux Britanniques. Conduits jusqu'au bord de la mer, lui et ses compagnons d'armes sont dépouillés par un régiment étranger qui leur prend jusqu'à leurs dernières pièces d'argent. Embarqué à bord d'un transport portant le numéro 85, Guillaume Alméras est ensuite emmené en Sicile où il arrive le 13 juillet. Le mois d'après, il est transféré à Malte (le débarquement des prisonniers dans l'île a lieu le 31 août). Puis, le 30 avril 1807, il embarque pour l'Angleterre à bord du brick l'Electra. Ce navire s'arrêtera à Gibraltar. A partir de ce dernier lieu, il poursuivra son voyage pour Albion après avoir été transbordé dans une ancienne frégate espagnole du nom de Gabane Lidrac. Enfin, après une traversée épouvantable, il arrive enfin au Royaume-Uni, le 17 juillet 1807, et débarque dans le port de Portsmouth. Depuis cet endroit, il est directement dirigé sur la prison de Forton pour connaître des conditions de détention très pénibles mais pas aussi dures, toutefois, que celles qu'il devra supporter sur le ponton le « Suffolk ». A noter que Guillaume Alméras, d'une constitution hors du commun, survivra à ces années d'épreuves et retrouvera sa chère ville de Millau où il décédera en 1852.

« Le 1^{er} mars 1808, nous partîmes pour aller à bord du ponton le Suffolk. Nous avons été conduits par des soldats de marine jusqu'au bord de la mer. Nous étions 21 soldats et matelots français...

Nous sommes donc arrivés à bord du ponton le Suffolk le 17 mars 1808, à la tombée de la nuit. Aussitôt arrivé sur le pont, je trouvai un de mes anciens camarades, que nous avons été pris prisonniers ensemble en Calabre. Il m'appela par mon nom. Mais aussitôt que je vis une figure si triste, je lui demandai s'il était malade ; il me répondit qu'au contraire il se portait bien. De voir des figures si pâles, je dis à mon camarade Jean Roucouly : « Je crois que nous sommes venus dans une triste prison. » Il me répondit : « Va, nous n'aurons pas la mine si fraîche qu'à Forton. »

« En 1810, au mois de février, on nous a parlé qu'il allait se faire un échange des prisonniers de guerre entre la Grande Bretagne et la France. Nous étions au comble de la plus grande joie d'entendre parler de notre libération ; tous les jours les gazettes anglaises nous donnaient l'espoir. Les bourgeois venaient à bord du ponton et nous disaient : « MM. Les Français, vous allez partir immédiatement. » L'échange était accordé entre les deux gouvernements.

Mais tout cela n'empêchait pas que tous les jours nous étions menés comme des esclaves. M. Guilmort, capitaine de vaisseau, commandait le ponton où nous étions. Alors que nous lui faisons quelques réclamations, juste soit pour nos vivres, ou quand la garnison faisait du tort à quelque prisonnier, alors il nous disait qu'il faisait bien. Quand nous lui portions le pain ou la viande (*ces denrées se trouvaient être complètement pourries – NdlA*), il nous

répondait que nous étions bien heureux ; que les prisonniers, en France, n'en avaient pas de si bons. Nous lui répondions que les prisonniers en France étaient plus heureux que nous, qu'au moins ils n'étaient pas entassés les uns sur les autres et en même temps que la vermine ne les dévorait pas comme nous et que la troupe française ne frappait pas leurs prisonniers comme les Anglais.

Car les Anglais lorsqu'ils descendaient dans la batterie ou dans le faux pont, pour faire monter les prisonniers pour les compter, ils ne pouvaient pas descendre une fois sans qu'il y ait quelque malheureux qui n'en soit la victime, par des coups de baïonnette dans les cuisses ou dans les bras ou la tête.

Aussitôt que les Français obtenaient quelque victoire sur les Anglais, en Espagne, nous le savions avant que la Gazette fût à bord du ponton : les Anglais nous menaient avec la plus grande douceur. Lorsqu'ils gagnaient, on les voyait descendre dans la batterie comme des lions déchaînés avec leurs baïonnettes et ils frappaient les prisonniers à tort, à travers ; celui qui se trouvait le dernier était abîmé par ces scélérats.

Lorsqu'il faisait beau temps, on nous renfermait dans le cachot ; lorsqu'il faisait mauvais temps, qu'il tombait de la neige ou de la pluie, c'était alors qu'on nous faisait monter sur le pont. Dans la boue jusqu'aux chevilles, nous étions entassés les uns contre les autres, tout nus. Les Anglais quand ils voyaient cela, il y en avait qui riaient de nous voir dans la misère.

Il y avait des jours que quand il y en avait qui cherchaient à désertir, on nous faisait monter sur le pont à grands coups de crosse de fusil, tout nus ; on nous faisait rester là jusqu'à onze heures. A onze heures et demie, nous descendions pour manger un peu de mauvaise soupe. Après-midi, c'était la même chose jusqu'à la nuit...

Quoique dans la misère, nous nous attendions d'être échangés. Mais, le 27 septembre 1810, l'on apprit la fatale nouvelle que l'échange avait échoué. Nous voilà tous dans un affreux chagrin ; la plupart tomba malade de se voir réduit toujours dans la misère ! »

« Le 18 décembre 1811, un ordre arriva à bord du ponton pour que tous les militaires partent pour aller à la prison de Porchester, qu'il fallait faire de la place pour mettre des prisonniers venant d'Espagne. Alors nous nous préparâmes tous au nombre de 300 hommes pour partir. »

« Le Gouvernement anglais devait nous passer un habillement tous les dix-huit mois ; mais je peux dire que, dans huit ans de prison, j'ai touché à peu près deux habillements, et encore pas tous complets... »

« Celui qui avait le malheur d'aller à l'hôpital, il pouvait dire qu'il n'était pas sûr d'en sortir, vu que l'on y était très mal. En 1814, le chirurgien-major traitait les malades très mal... Tous les malades se plaignaient que le major les faisait mourir de faim. Je peux dire qu'il y a eu des malades qui se sont détruits avec un couteau, voyant qu'on les voulait faire mourir de faim... »

Enfin, au mois de mai 1814, vint l'heure de la délivrance. Dès le 7 mai, Guillaume Alméras se retrouva libre de ses mouvements. Etant allé se promener dans la campagne anglaise, en compagnie de deux de ses camarades, ses pas le conduisirent jusqu'à une ferme où lui et ses compagnons furent très bien reçus, preuve que le peuple britannique (du moins, une grande partie de ce peuple) n'avait rien à voir avec ses ignobles dirigeants et, surtout, qu'il ignorait tout du sort funeste réservé aux prisonniers français :

« MM. les Français, donnez-vous la peine d'entrer chez nous. » Nous les avons très bien remerciés en leur disant que nous étions des malheureux prisonniers. Ils nous ont répondu que c'était un honneur pour nous et même pour eux. De voir l'honnêteté de ces braves gens-là nous sommes entrés aussitôt. Ils ont été chercher du stout, qu'on appelle la première bière ; ils ont apporté du pain, du fromage, du beurre et d'autres choses, pour nous faire dîner. Le bourgeois a voulu dîner avec nous et nous a demandé l'état de notre situation de prisonniers de guerre ; nous lui avons donné quelques détails. Ces braves gens-là frémissaient de nous entendre parler ; ils nous ont plaint beaucoup, mais ils nous ont assuré que l'on préparait des bâtiments pour nous transporter en France. »